

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

RAP 2022

Le rapport annuel de performance de l'Université de Haute Alsace est publié en application du décret 2008-618 du 27 juin 2008, relatif au budget et au régime financier des EPSCP.

Le RAP décrit les moyens mis en œuvre par l'établissement pour satisfaire à la réalisation des objectifs contractuels (2018-2022). Le PAP se fonde sur les 15 indicateurs communs (IC), les 5 indicateurs spécifiques établissements (IS).

INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE DE L'UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE

I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

FORMATION ET DE RECHERCHE	
IC 1 -	Taux de réussite en licence en trois ans (source SISE)
IC 2 -	Taux de réussite en licence en quatre ans (source SISE)
IC 3 -	Taux d'obtention du DUT en 2 ou 3 ans (source SISE)
IC 4 -	Réussite en Master en 2 ans (source SISE)
IC 5 -	Réussite en doctorat (source établissement)
IC 6 -	Insertion professionnelle (source enquête nationale)
IC 7 -	Evaluation des formations et des enseignements (source établissement)
IC 8 -	Développement de la formation continue (source établissement)
IC 9 -	Accès aux services et ressources documentaires de l'ESR (source établissement)
PILOTAGE	
IC 10 -	Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision (source établissement)
IC 11 -	Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public (source établissement)
IC 12 -	Pilotage financier (source établissement)
IC 13 -	Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers (source établissement)
IC 14 -	Taux d'occupation des locaux (source établissement)
IC 15 -	Evolution des surfaces immobilières (source établissement)

II – INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IS 1 -	ELAN : Nombre et part des HETD nouvelles et modifiées dans le volume horaire global du cycle L (source établissement)
IS 2 -	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche (source établissement)
IS 3 -	Taux d'étudiants inscrits en formation par apprentissage (source établissement)
IS 4 -	Responsabilité sociétale et environnementale (source établissement)

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

IC 1	TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	UHA
------	--	-----

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2013 diplômée en 2016
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2013

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Le champ des indicateurs est constitué des nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur public inscrits pour la première fois en première année du cursus Licence en 2013. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année et, pour les années plus anciennes, le DEUG, le DEUG IUP, et les anciennes licences. Les DEUST ne sont pas inclus. Cf. « mode de calcul ». Sont exclues Paris-Dauphine et l'INALCO
Source :	Apogée – SISE résultats
Mode de calcul	La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul : - Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1 ^{ère} année - Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3 ^{ème} année, rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année de licence ou en licence professionnelle. - Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année (voir précisions ci-dessous)
Service responsable de l'indicateur	SAP

	Périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé – taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2015 (cohorte 2012) pour mémoire			44,4%	1,8
	Diplômés 2016 (cohorte 2013)			46,8% (50,6%*)	6,8
	Diplômés 2017 (cohorte 2014)			46,7%	
	Diplômés 2018 (cohorte 2015)			45,4%	
	Diplômés 2019 (cohorte 2016)			48,7 %	
	Diplômés 2020 (cohorte 2017)			66,3%	
	Diplômés 2021 (cohorte 2018)			65,7%	
	Diplômés 2022 (cohorte 2019)			66,4%	
	Moyenne nationale (cohorte 2013)		27.9 %	88.0 %	42.6%
	Cible 2022 (méthode 3 uniquement) (cohorte 2019)			51%	

* : Taux calculé par le ministère

Leviers d'actions

Dans le cadre de la loi ORE, développement des parcours OUI/SI et la mise en place des directeurs des études pour l'individualisation des parcours de formation des étudiants

Le dispositif NCU ELAN qui porte sur l'orientation et la modularisation des enseignements

Le développement du tutorat et les formations transversales accompagnées du Learning Center

Les e-soirées de l'orientation (sous forme numérique)

La proximité avec les étudiants, liée à la taille humaine de l'université

Commentaires de l'établissement

Nous confortons en 2022 les bons résultats de ces 3 dernières années. La cible est dépassée. A noter que le saut entre la cohorte de 2016 et les suivantes est surtout réalisé dans le domaine des SHS.

Précisions apportées par le SIES (mars 2011)**Définition des indicateurs de réussite**

Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants.

La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul décrites ci-dessous.

Pour un établissement :**Taux de réussite de la méthode 1 :**

La méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en L1.

Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrit en L1 dans l'établissement l'année $n / n+1$.

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu la Licence à la session $n+3$ (ou $n+2$) quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.

Taux de réussite de la méthode 2 :

La méthode 2 tient uniquement compte des résultats en troisième année.

Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits en L3 ou en LP dans l'établissement l'année $n+2 / n+3$ (quel que soit l'établissement d'inscription en première année).

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu le diplôme à la fin de l'année.

Taux de réussite de la méthode 3 :

La méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année.

Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits 3 années de suite dans l'établissement (successivement en $n / n+1$, $n+1 / n+2$, $n+2 / n+3$) ou qui se sont inscrits dans l'établissement deux années (en $n / n+1$ et $n+1 / n+2$) et sont sortis du système universitaire l'année $n+2 / n+3$.

Sont également inclus les étudiants inscrits dans l'établissement en $n / n+1$ et $n+1 / n+2$ qui ont obtenu la Licence à la session $n+2$ (quelle que soit leur situation en $n+2 / n+3$).

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant réussi la Licence à la fin de la deuxième ou de la troisième année (en $n+2$ ou $n+3$).

Au niveau national :

Pour chaque méthode, l'agrégation au niveau national comporte deux lignes :

Ligne « Inscriptions principales » : elle correspond à la somme des lignes par établissement. Sur cette ligne, un étudiant est compté autant de fois qu'il a pris d'inscriptions dans des établissements différents et pour la réussite, autant de fois qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement.

Ligne « Etudiants » : sur cette ligne, un étudiant est compté une seule fois dans l'effectif. Il est compté dans la réussite dès l'instant qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement dans les conditions définies par la méthode (y compris s'il est en échec dans un autre établissement).

Valeur ajoutée

Chaque université possède sa propre population étudiante, qui diffère par ses caractéristiques sociales et le parcours antérieur : série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, ancienneté de son obtention. Or, les études sur la réussite à l'université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques.

Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories, définies par les critères suivants :

- **sexe**
- **âge au baccalauréat** (4 modalités : à l'heure ou en avance, en retard d'un an, en retard de plus d'un an, non bachelier)
- **ancienneté d'obtention du baccalauréat** (4 modalités : baccalauréat obtenu l'année de l'entrée à l'université, obtenu un an avant, obtenu deux ans avant ou plus, non bachelier)
- **série du baccalauréat** (7 modalités : Littéraire, Economique, Scientifique, Technologique STG, Autre technologique, Professionnel, non bachelier)

- mention obtenue au baccalauréat** (7 modalités : Très bien, Bien, Assez bien, Passable au premier groupe, passable au deuxième groupe, Inconnue, non bachelier)
- **pcs des parents** (5 modalités : très favorisé (cadres, enseignants...), favorisé (professions intermédiaires), assez défavorisé (employés...), défavorisé (ouvriers...), non réponse)
 - **discipline d'inscription en L1** (regroupée en 3 modalités : Droit, Economie, AES ; Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales ; Sciences, STAPS, Santé)

L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la **valeur ajoutée**. Elle permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.

Néanmoins, certaines caractéristiques ne sont pas prises en compte dans ces simulations et des spécificités par établissement (modalités de notation) ne sont pas observables ou mesurables : aussi, si les indicateurs de valeur ajoutée complètent l'analyse qui peut être faite à partir des seuls indicateurs bruts, ils n'ont pas un caractère absolu.

IC 2 TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS

UHA

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2012 diplômée en 2015 et 2016
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en 2012

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Le champ des indicateurs est constitué des nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur public inscrits pour la première fois en première année du cursus Licence en 2012. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année et, pour les années plus anciennes, le DEUG, le DEUG IUP, et les anciennes licences. Les DEUST ne sont pas inclus. Cf. « mode de calcul ». Sont exclues Paris-Dauphine et l'INALCO
Source :	Apogée – SISE résultats
Mode de calcul	La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul : - Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1ère année -- - Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3 ^{ème} année, rapportant le nombre de diplômés en 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année à celui des inscrits en troisième année de licence ou en licence professionnelle. - Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année. En cas d'échec en troisième année, seule la réussite dans le même établissement est prise en compte.
Service responsable de l'indicateur	SAP

Taux de réussite constaté en %	Périodes	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ^e année	Cumul 3 et 4 ans	Valeur ajoutée (en points) en 3 et 4 ans
Etablissement	cohorte 2012 (diplômés en 2016)	44,4 %	15,7 %	60,1 %	4,1
	cohorte 2013 (diplômés en 2016 ou 2017)	46,8 (50,6*)	13,2	60,1 (63,8*)	
	Cohorte 2014 (diplômé en 2017 ou 2018)	46,7 %	12,5 %	59,2 %	
	Cohorte 2015 (diplômé en 2018 ou 2019)	45,4 %	15,1 %	60,50 %	
	Cohorte 2016 (diplômé en 2019 ou 2020)	48,7%	14,9%	63,6%	
	Cohorte 2017 (diplômé en 2020 ou 2021)	66,3%	8,5%	74,7%	
	Cohorte 2018 (diplômé en 2021 ou 2022)	65,7%	10,3%	75,9%	
Cible 2022 (méthode 3)	cohorte 2018 (diplômés en 2021 ou 2022)		16%	61%	

* : Taux calculés par le ministère

Pour information

Filières d'origine des bacheliers (méthode 3)	Cohorte 2012	Cohorte 2012
	établissement	National
Bac général	83,5 %	77.7 %
Bac technologique	8,6 %	11.4 %
Bac professionnel	8 %	6.4 %
Non bacheliers	0%	4.5 %

Leviers d'action

Dans le cadre de la loi ORE, la construction de parcours adaptés prévoit la possibilité d'acquisition des 60 premiers ECTS sur deux ans.

La mise en place des directeurs des études pour l'individualisation des parcours de formation des étudiants.

Le dispositif NCU ELAN qui porte sur l'orientation et la modularisation des enseignements.

Le développement du tutorat et les formations transversales accompagnées du Learning Center.

La transformation des dispositifs d'accueil pour une meilleure intégration et motivation des nouveaux étudiants.

La proximité avec les étudiants, liée à la taille humaine de l'université

Commentaires de l'établissement

Selon la méthode de calcul de l'établissement, le taux de réussite en 4 ans est plus faible qu'attendu, mais doit être mis en regard avec le taux cumulé de réussite en 3 et 4 ans de la cohorte 2018. Le taux de réussite en 3 ans (65,7%) dépasse déjà à lui seul le cumul cible sur 4 ans (61%). Dit autrement, le fait d'avoir eu un taux de réussite en 3 ans en augmentation a eu pour effet presque logique de diminuer le taux de réussite en 4 ans. Au final, la réussite en 4 ans est supérieure de presque 15 points à la valeur cible.

On ne note pas d'effet manifeste de la crise sanitaire, ce qui est à relever.

IC 3 TAUX D'OBTENTION DU DUT EN 2 OU 3 ANS

UHA

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2013 diplômée en 2015 et 2016
Champ de la mesure	inscriptions en cours, paiement validé, hors statuts auditeurs libres, passagers, visiteurs, et hors formation continue non diplômante.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Champ : Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de DUT à la rentrée universitaire n / n+1 (2013-2014) (inscriptions principales uniquement).
Source	Apogée – SISE résultats
Mode de calcul	<p>Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants.</p> <p>La réussite en 2 ans (à la session n+2) comme la réussite en 3 ans (à la session n+3) est attribuée à l'établissement d'inscription en première année et non à l'établissement où le diplôme a été obtenu dans le cas l'étudiant a changé d'établissement entre la première et la deuxième (ou la troisième) année.</p> <p>Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits pour la première fois en première année de DUT dans l'établissement l'année n / n+1.</p> <p>Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de DUT à la session n+2 quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.</p> <p>Précision : les étudiants ayant obtenu un diplôme de DUT à la session n+1 sont inclus dans la réussite en 2 ans.</p> <p>Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de DUT à la session n+3 (et n'en ayant pas obtenu à la session n+2) quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.</p>
Service responsable de l'indicateur	SAP

	Nombre d'inscrits pour la première fois en 1 ^{ère} année de DUT	Nombre de diplômés en DUT en 2 ans	Taux de réussite en 2 ans	Nombre de diplômés en DUT en 3 ans	Taux de réussite en 3 ans	Taux de réussite cumulé (2 ou 3 ans)
Cohorte 2013 (diplômés en 2015 ou en 2016)	983	733	74,2	81	8,2	82,4
Cohorte 2014 (diplômés en 2016 ou en 2017)	949	688	72,5	75	7,9	80,4
Cohorte 2015 (diplômés en 2017 ou en 2018)	960	664	69,2	79	8,2	77,4
Cohorte 2016 (diplômés en 2018 ou en 2019)	947	728	76,9	71	7,5	84,4
Cohorte 2017 (diplômés en 2019 ou en 2020)	992	707	71,3	68	6,9	78,2
Cohorte 2018 (diplômés en 2020 ou en 2021)	1053	750	71,3	62	5,9	77,2
Cohorte 2019 (diplômés en 2021 ou en 2022)	991	766	77,3	45	4,5	81,8
Cible 2022			Cible : 75%		Cible : 9%	84

Pour information (Données nationales, PAP 2018) :

	Unité	2015 Réalisation	2016 Réalisation	2017 Prévision PAP 2017	2017 Prévision actualisée	2018 Prévision	2020 Cible
Taux d'obtention du DUT en 2 ans	%	66,5	nd	66,2	66,2	66,2	66

Leviers d'action

Le démarrage du BUT dont on espère qu'il augmentera l'attractivité, notamment des formations à caractère industriel, souvent boudées par les candidats, pourrait faire augmenter le taux de réussite en DUT.

Le développement de l'apprentissage en DUT/BUT qui permet d'améliorer les taux de réussite par la mise en pratique des concepts enseignés

La pédagogie par projets qui va se développer avec le passage au BUT change la vision des étudiants et peut permettre via une autre approche pédagogique d'améliorer les taux de réussite

Commentaires de l'établissement

On note des fluctuations importantes (entre 69,2 et 77,3) d'une année sur l'autre sans explication évidente. Néanmoins le taux de réussite de la dernière cohorte est supérieur à la cible attendue.

IC 4 RÉUSSITE EN MASTER EN 2 ANS

UHA

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Entrées en n, diplômés en n+2
Champ de la mesure	Étudiants inscrits en M1 (hors Master enseignement) en 2013-2014, diplômés en 2015, et étudiants inscrits en M1 (hors Master enseignement) en 2014-2015, diplômés en 2016.

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Champ : étudiants ayant pris une inscription principale en M1 (hors Master enseignement) l'année n / n+1 et qui n'étaient pas inscrits en M1 (hors Master enseignement) l'année précédente.</p> <p>Les formations prises en compte en Master sont le master LMD (hors Master enseignement) et le master ingénieur, la Maîtrise et la Maîtrise IUP, le DEA et le DESS.</p> <p>Les ESPE ne sont pas comprises dans l'indicateur.</p>
Mode de collecte des données de base	Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	SD-SIES
Service responsable de la synthèse des données	SAP
Validation de l'indicateur	DGESIP/SD-SIES
Mode de calcul	<p>Définition des indicateurs de réussite</p> <p>Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants.</p> <p>La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul décrites ci-dessous.</p> <p>Pour un établissement :</p> <p>Taux de réussite de la méthode 1</p> <p>Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits dans l'établissement l'année n / n+1.</p> <p>Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session n+2 quel que soit l'établissement où le diplôme a été délivré.</p> <p>Taux de réussite de la méthode 2</p> <p>Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits en M2 dans l'établissement l'année n+1 / n+2 (quel que soit l'établissement d'inscription en première année).</p> <p>Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session n+2.</p> <p>Taux de réussite de la méthode 3</p> <p>Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits deux années de suite dans l'établissement (en n / n+1 et en n+1 / n+2) ou qui se sont inscrits dans l'établissement l'année n / n+1 et qui sont sortis du système universitaire l'année n+1 / n+2.</p> <p>Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session n+2.</p> <p>Au niveau national :</p> <p>Pour chaque méthode, l'agrégation au niveau national comporte deux lignes :</p> <p>Ligne « Inscriptions principales » : elle correspond à la somme des lignes par établissement. Sur cette ligne, un étudiant est compté autant de fois qu'il a pris d'inscriptions dans des établissements différents et pour la réussite, autant de fois qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement.</p> <p>Ligne « Etudiants » : sur cette ligne, un étudiant est compté une seule fois dans l'effectif. Il est compté dans la réussite dès l'instant qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement dans les conditions définies par la méthode (y compris s'il est en échec dans un autre établissement).</p> <p>Valeur ajoutée</p> <p>Chaque université possède sa propre population étudiante, qui diffère par ses caractéristiques sociales et le parcours antérieur : série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, ancienneté de son obtention. Or, les études sur la réussite à l'université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques. Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories, définies par les critères suivants :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - âge à l'entrée en M1 (3 modalités : 22 ans ou moins ; 23 ans ; plus de 23 ans) - formation suivie l'année précédente (3 modalités : Bac+3, autre niveau, non inscrit). Lorsqu'il y a plusieurs inscriptions l'année précédente avec des niveaux différents, on conserve le cas Bac+3 - discipline de l'inscription en M1 (regroupées en 4 modalités : Droit ; Economie, AES ; Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales ; Sciences, STAPS, Santé) - voie du diplôme en M1 (3 modalités : générale ou indifférenciée, professionnelle, recherche). <p>L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la valeur ajoutée. Elle permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte. Néanmoins, certaines caractéristiques ne sont pas prises en compte dans ces simulations et des spécificités par établissement (modalités de notation) ne sont pas observables ou mesurables : aussi, si les indicateurs de valeur ajoutée complètent l'analyse qui peut être faite à partir des seuls indicateurs bruts, ils n'ont pas un caractère absolu.</p>
--	---

	Périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	* Données Etablissement	Ecart taux observé – taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2015 (cohorte 2013) pour mémoire			64	56,4	16,9
	Diplômés 2016 (cohorte 2014)	60,1	87,6	60,2	55,2	8,6
	Diplômés 2017 (cohorte 2015)				53,4	
	Diplômés 2018 (cohorte 2016)				54,5	
	Diplômés 2019 (cohorte 2017)				59,8	
	Diplômés 2020 (cohorte 2018)				56,1	
	Diplômés 2021 (cohorte 2019)				56,8%	
	Diplômés 2022 (cohorte 2020)				57,9%	
	Moyenne nationale (cohorte 2014) en %	53.4 %	85.8 %	52.2 %		0.0
	Cible 2022 (méthode 3 uniquement)			64 %		

* **Données établissement**

Pour information, la Cible 2023 est de 64%, sur la base du calcul de la DGESIP.

Leviers d'action

Les nouvelles modalités de recrutement en Master

Les formations transversales accompagnées au sein du Learning Center, et la mise en place de pratiques collaboratives

Le développement de l'apprentissage en master permet de renforcer la motivation des étudiants

Commentaires de l'établissement

Le taux d'obtention du master en 2 ans s'améliore depuis 3 ans mais reste légèrement inférieur à la cible et supérieur au taux national. Cette situation est liée aux formations bi ou tri nationales de niveau Bachelor qui se déroulent sur 4 ans et pour lesquelles les étudiants s'inscrivent en M1 mais ne poursuivent jamais en M2 (étapes non diplômantes). En retirant du calcul ces étudiants, le taux de réussite est de **66,5%**, donc supérieur à la cible.

IC 5 REUSSITE EN DOCTORAT

UHA

Action	Formation initiale et continue de niveau doctorat
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Les valeurs de réalisation sont disponibles en juillet de l'année n+1 pour les docteurs de l'année civile n.
Champ de la mesure	Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine

Élaboration et qualités de l'indicateur

Source :	Apogée
Service responsable de l'indicateur	SAP

	Taux de l'établissement en 2015	Taux de l'établissement en 2016	Taux de l'établissement en 2017	Taux de l'établissement en 2018	Taux de l'établissement en 2019	Taux de l'établissement en 2020	Taux de l'établissement en 2021	Taux de l'établissement en 2022	Cible 2022 En %	Soutenances 2015 (données nationales)
Part des doctorats obtenus en moins de 40 mois	60%	44,66%	50,0%	54,24%	60,34%	54,55%	53,49%	47,83%	46%	41,6%
<i>Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)</i>	26	34	27,5%	22,03%	22,41%	29,09%	25,58%	31,88%		31,7%
Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois	86%	78,72%	77,5%	76,27%	82,76%	83,64%	79,07%	79,71%	80%	73,35%
<i>Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)</i>	10	14,89	15,0%	15,25%	12,07%	9,09%	11,63%	10,14%		15,8%
<i>Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans) (pour information)</i>	4	6,38	7,5%	8,47%	5,17%	7,27%	9,30%	10,14%		10,9%

*toutes disciplines confondues

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenus pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée

Leviers d'action

Le suivi de thèse permet de faire un point régulier sur l'état d'avancement de la thèse et constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs de durée de thèse. Les très bons indicateurs traduisent l'efficacité du dispositif qui se décline par :

- L'entretien avec les doctorants à l'issue de leur première année afin d'apprécier leur adaptation à leur nouvelle vie de doctorant. Il permet notamment de prévenir puis d'éviter d'éventuels abandons ;
- Le suivi annuel des formations afin de préparer les doctorants à leur insertion professionnelle : une orientation vers le secteur privé, vers une position académique ou vers une valorisation des résultats de leur recherche.
- L'entretien avec les doctorants au cours de leur 3ème année afin de faire le point sur le déroulement de la thèse, leurs perspectives (Industrie/Académie), de rappeler aux doctorants financés que la durée de la thèse ne doit pas dépasser 3 ans (respect de la soutenance en moins de 40 mois)
- L'entretien annuel de tous les doctorants au-delà de leur 3ème année

Le développement des contrats doctoraux permettrait aux doctorants de se consacrer pleinement à leurs travaux de thèse.

Commentaires de l'établissement

On note un allongement de la durée des thèses probablement en lien avec la crise sanitaire. La dynamique observée en début de contrat a été ralentie à partir de 2020. La prolongation des contrats doctoraux, suite à la crise sanitaire, a conduit à un report des soutenances sur l'année 2022. Les 2 cibles sont atteintes

IC 6 INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

UHA

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Diplômés en 2014 (les données sont disponibles en juillet de l'année n+1 pour les docteurs de l'année civile n).
Champ de la mesure	Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Situation professionnelle au 1 ^{er} décembre 2016 et au 1 ^{er} décembre 2015 des diplômés 2014 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, âgés de moins de 30 ans et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.
Source :	Données collectées dans le cadre de la sixième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle.
Mode de calcul	<p>Le taux de réponses exploitables est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés.</p> <p>On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieures de plus de deux ans), inactivité, en emploi, en recherche d'emploi. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.</p> <p>Le nombre de réponses prises en compte est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p>Le poinds de la formation est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> <p>Le taux d'insertion est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> <p>Horizon retenu : 18 et 30 mois</p>
Service responsable de l'indicateur	MESRI-DGESIP/DGRI-SIES

IC 6 INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (SUITE)

UHA

Implication dans l'enquête nationale menée en 2016 sur les diplômés 2014

	Nombre de diplômés université	Nombre de réponses exploitables université	Taux de réponses exploitables université	Moyenne nationale
Master				71 %
LP				66 %

Insertion des diplômés 2016 de Master et de Licence professionnelle

	Master						Licence Pro					
	Taux de réponses prises en compte	poids discipline	taux insertion à 18 mois	taux insertion à 30 mois	moyenne nationale à 18 mois(%)	moyenne nationale à 30 mois(%)	taux de réponses prises en compte	poids discipline	taux insertion à 18 mois	taux insertion à 30 mois	moyenne nationale à 18 mois(%)	moyenne nationale à 30 mois(%)
Ensemble DEG	62	43	92	94	91	94	64	35	88	91	92	93
Droit	53	14	ns	ns	91	94	73	4	ns	ns	ns	ns
Gestion	67	29	93	95	92	95	72	17	94	94	92	94
Autres DEG							50	3	ns	ns	89	89
Lettres, Langues, Arts	60	7	ns	ns	83	86						
Ensemble SHS	78	13	78	80	85	88	70	14	ns	ns	86	89
Histoire-Géographie	92	4	ns	ns	80	83						
Psychologie												
Information communication	55	4	ns	ns	86	88	66	10	ns	ns	86	89
Autres SHS	94	4	ns	ns	85	88	83	3	ns	ns	87	89
Ensemble STS	69	38	80	90	88	92	70	52	89	93	93	95
Sciences de la vie et de la terre	76	6	ns	ns	82	88	56	5	ns	ns	90	92
Sciences fondamentales	68	19	83	90	86	92	67	1	ns	ns	93	96
Sciences de l'ingénieur	80	6	ns	ns	92	95	73	35	89	91	94	95
Informatique	60	7	ns	ns	95	97	67	10	ns	ns	94	97
Autres STS												

Insertion des diplômés 2017 de Master et de Licence professionnelle

	Master						Licence Pro					
	Taux de réponses prises en compte	poids discipline (%)	taux insertion à 18 mois	taux insertion à 30 mois	moyenne nationale à 18 mois(%)	moyenne nationale à 30 mois(%)	taux de réponses prises en compte	poids discipline (%)	taux insertion à 18 mois	taux insertion à 30 mois	moyenne nationale à 18 mois(%)	moyenne nationale à 30 mois(%)
Ensemble DEG	77	44	95	92	92	94	69	33	94	94	93	94
Droit	72	14	94	94	91	94	76	4	ns	ns	96	97
Economie					92	92	63	12	ns	ns	88	91
Gestion	80	30	96	92	93	94	68	15	94	97	93	94
Autres DEG					90	92	89	2	ns	ns	92	92
Lettres, Langues, Arts	71	10	ns	ns	84	88					85	88
Ensemble SHS	76	14	84	90	86	90	79	17	84	92	86	89
Histoire-Géographie	75	4	ns	ns	81	85					84	86
Psychologie					90	94					ns	ns
Information communication	70	6	ns	ns	87	91	85	14	80	94	86	89
Autres SHS	88	4	ns	ns	85	89	63	3	ns	ns	86	89
Ensemble STS	76	32	88	95	90	93	80	50	95	95	94	95
Sciences de la vie et de la terre	60	6	ns	ns	85	89	68	6	ns	ns	93	95
Sciences fondamentales	77	13	85	91	90	92	63	2	ns	ns	94	96
Sciences de l'ingénieur	83	4	ns	ns	94	95	86	29	97	94	95	96
Informatique	86	8	ns	ns	97	97	75	13	91	94	94	95
Autres STS					91	93					92	93

Insertion des diplômés 2018 de Master et de Licence professionnelle

	Master						Licence Pro					
	Taux de réponses prises en compte	poids discipline (%)	taux insertion à 18 mois	taux insertion à 30 mois	moyenne nationale à 18 mois(%)	moyenne nationale à 30 mois(%)	taux de réponses prises en compte	poids discipline (%)	taux insertion à 18 mois	taux insertion à 30 mois	moyenne nationale à 18 mois(%)	moyenne nationale à 30 mois(%)
Ensemble DEG	75	48	92	89	92	92	75	27	90	89	92	92
Droit	69	17	87	87	91	93	73	4	ns	ns	94	95
Economie					90	92	87	9	ns	ns	85	84
Gestion	78	30	95	89	93	92	67	11	ns	ns	92	92
Autres DEG					87	90	91	3	ns	ns	84	89
Lettres, Langues, Arts	81	11	ns	ns	84	84					87	87
Ensemble SHS	88	14	93	90	86	87	84	18	91	91	86	86
Histoire-Géographie	78	3	ns	ns	81	83					79	64
Psychologie					91	94					ns	ns
Information communication	89	7	ns	ns	85	84	88	14	89	91	86	86
Autres SHS	90	4	ns	ns	86	86	74	3	ns	ns	87	88
Ensemble STS	85	28	94	87	91	91	85	56	96	95	93	94
Sciences de la vie et de la terre	86	5	ns	ns	86	89	100	4	ns	ns	91	93
Sciences fondamentales	83	13	97	90	90	91	90	4	ns	ns	93	93
Sciences de l'ingénieur	75	2	ns	ns	92	91	83	33	99	94	94	94
Informatique	95	8	ns	ns	96	95	86	15	94	100	94	94
Autres STS					92	92					92	91

Leviers d'action

Poursuivre et renforcer les opérations d'information des étudiants pour obtenir un meilleur taux de retour.

Conforter l'apprentissage qui favorise l'insertion professionnelle immédiate.

Accroître le nombre de conventionnements avec les entreprises et les relations avec les entreprises.

Soutenir l'enseignement des langues et les formations transfrontalières comme un levier important de l'employabilité.

Commentaires de l'université

Les taux d'insertion professionnelle à 18 mois sont tous supérieurs à la moyenne nationale sauf pour les LP DEG

Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés du domaine SHS et des diplômés LP en STS sont supérieurs aux taux moyens nationaux

IC 7 ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS

UHA

Action	Améliorer la réussite des étudiants
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Année universitaire ; cible 2021-2022
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L (hors licences professionnelles) en M et dans les autres diplômes

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	% de mentions de L, M et autres diplômes dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants. Par évaluation, il faut entendre un dispositif de mesure de la satisfaction des inscrits dans la mention, en vue de l'amélioration des services rendus. L'évaluation peut concerner chaque enseignement pris séparément, et/ou porter sur le dispositif pédagogique pris globalement. En toute hypothèse, il convient d'indiquer, en commentaire, la périodicité de l'évaluation, son périmètre (tout ou partie des enseignements, tout ou partie du dispositif pédagogique), la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle s'inscrit.
Source :	établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100

		Données de l'université	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible 2022
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	16	16	14	14	14	14	14	
	Effectifs d'étudiants inscrits	2859	3949	4383	4378	4579	4581		
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	79%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	2859	2656	2332	3061	3199	3273		
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)	18,55%	25,26%	28%	50%	40%	39%	50%	
Niveau M Hors ingénieurs, IEP, MEEF	Nombre de mentions de M dans l'établissement	17	17	21	21	21	21	21	
	Effectifs d'étudiants inscrits	1496	1550	1661	1704	1695	1658		
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	91%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	1496	1411	1360	1392	1355	1389		
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)	20,99%	35,22%	28%	49%	42%	42%	50%	

Autres diplômes DUT	Nombre de diplômes concernés	12	12	12	12	12	12	
	Effectifs d'étudiants inscrits	1899	1998	2022	1975	1896	1776	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation DUT évaluée	1899	1998	2022	1975	1896	1776	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	44,23%	34,78%	42%	45%	41%	43%	50%
Autres diplômes LP	Nombre de diplômes	30	30	25	26	26	26	
	Effectifs d'étudiants inscrits	668	701	689	678	666	626	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	100%	83,33%	84%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation LP évaluée	668	574	548	622	639	580	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	63,62%	69,34%	67%	56%	47%	49%	50%
Autres diplômes Ingénieurs	Nombre de diplômes concernés	6	6	6	6	6	6	
	Effectifs d'étudiants inscrits	787	819	875	903	911	921	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Ingénieur évaluée	787	797	853	880	898	898	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total)</i>	28,34%	24,47%	40%	49%	49%	58%	50%
Autres diplômes DU + DAEU + Mastères spécialisées	Nombre de diplômes concernés	19	19	25	25	24	25	
	Effectifs d'étudiants inscrits	433	485	546	438	554	419	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	94,74%	63,16%	72%	64%	71%	72%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée	382	314	378	384	536	396	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	43,46%	57,32%	48%	38%	35%	45%	50%

TOTAL Tous les diplômes	Nombre de diplômes concernés	100	100	103	104	103	104	
	Effectifs d'étudiants inscrits	8142	9502	10176	10 076	10301	10194	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	99,00%	88,00%	85%	91%	91%	91%	100%
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation évaluée	8091	7914	7493	8 314	8523	8312	
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>	30,99%	34,01%	36,83%	48,24%	41,53%	43%	50%

Précisions pour la licence et le master

L'article 5 de l'arrêté fixant le cadre national des formations du 22 janvier 2014 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Dans le cadre de la politique de l'établissement, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, des étudiants et du monde socioprofessionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est notamment organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socioprofessionnel. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site.

Les résultats des évaluations font l'objet de présentations et de débats au sein des équipes pédagogiques, du conseil de perfectionnement, du conseil de la composante concernée et de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation. »

Leviers d'action

Renforcer le lien entre les évaluations et les conseils de perfectionnement.

Mobiliser les responsables de formation lors du lancement de l'enquête pour inciter leurs étudiants à répondre au questionnaire

Adaptation de la période de lancement de l'enquête au calendrier propre des formations (avant départ en stage).

Ajout de questions spécifiques aux formations par apprentissage

Commentaires de l'établissement

Sur la période du contrat, le taux de réponse à l'enquête a significativement augmenté (+10%) grâce à un nouveau questionnaire et un nouveau mode d'administration. Le taux de réponse remarquable de 2020 pourrait être expliqué par le besoin de communication des étudiants avec l'établissement lors du premier confinement. Une légère augmentation du taux de réponse est enregistrée en 2022

IC 8	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE	UHA
------	--	-----

Action	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie
Objectif	Favoriser l'accroissement de la formation continue
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	- Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie (objectif 1 du programme 150) - Améliorer l'efficacité des opérateurs (objectif 6 du programme 150, évolution des ressources propres)

Description des indicateurs

Unités de mesure	1 – heures-stagiaires en millions (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) 2 – nombre de diplômés en formation continue (dont VAE) 3 – recettes en euros (€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.

Mode de renseignement de l'indicateur	établissement
---------------------------------------	---------------

	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Situation 2021	Situation 2022	Cible 2022 (C)	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1-Heures stagiaires	188 939	206 083	219 305	176 924	189 182	182 018	193 000	2,14%
2- Nombre de diplômés en formation continue	434	461	491	451	456	432	460	5,99%
<i>Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)</i>	27	37	32	40	43	38	35	29,63%
3- Chiffre d'affaires de la formation continue	1 865 767	2 115 033	2 307 484	1 954 796	2 293 377	2 786 245	1 959 000	5%

Précisions : cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « Cible ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible, sauf les « recettes de la formation continue ». En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « Situation ».

Leviers d'action

Le développement des actions diplômantes dans le champ du numérique sera poursuivi avec la création de parcours spécifiques pour un public de demandeurs d'emploi en réponse aux appels d'offres du Conseil Régional.

L'inscription de l'offre de formation de l'UHA sur le portail du CPF permettrait de toucher un nouveau public.

Commentaires de l'établissement

Les chiffres de l'année 2022 résultent en grande partie de la rentrée 2021 qui reste marquée par la crise sanitaire. A cela s'ajoute la reprise économique qui a freiné les départs en formation de salariés (refus d'employeurs) et réduit le nombre de demandeurs d'emploi s'engageant dans une démarche de formation.

Cela se traduit par :

- des inscriptions globalement en baisse à la rentrée 2021 et 2022
- des formations annulées faute de candidats (notamment DU à destination des personnels médicaux)
- une faible reprise des formations de courte durée

IC 9	ACCES AUX SERVICES ET RESSOURCES DE L'ESR	UHA
------	---	-----

Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	enquête annuelle par voie électronique (formulaire web) réalisée au premier semestre N+1 pour les informations de l'année N MESRI/DGESIP-DGRI A1.3 – département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	La mesure de l'accès aux services et ressources documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche se décline en deux sous-indicateurs. Le premier évalue le nombre d'entrées dans les espaces physiques des bibliothèques par étudiant au cours de l'année ; le second, le nombre de consultations par usager de la documentation électronique acquise et produite par les services documentaires.
Mode de calcul	Pour le premier sous-indicateur , le nombre d'entrées annuelles en bibliothèques est rapporté au nombre d'étudiants inscrits dans les établissements couverts par l'enquête statistique sur les bibliothèques universitaires. Le champ couvre les services communs de documentation et les services inter-établissements des universités, grandes écoles et écoles d'ingénieurs du programme 150. Pour le second sous-indicateur , le numérateur est constitué par le nombre d'unités vues ou téléchargées de la collection éditoriale (documentation acquise), le nombre d'unités vues ou téléchargées de la documentation produite (collection numérisée, documentation pédagogique numérique, thèses, mémoires HDR, mémoires numériques et articles scientifiques). Il est rapporté au dénominateur composé par le nombre total d'usagers (nombre d'étudiants inscrits et enseignants-chercheurs des établissements couverts par l'enquête statistique sur les bibliothèques universitaires).

Précisions :

Pour les deux sous-indicateurs, les prévisions et la cible des numérateurs et des dénominateurs ont été dissociées :

- les prévisions des deux numérateurs ont été calculées par régression linéaire, basée sur les valeurs connues pour les années 2011 à 2014.
- les prévisions d'étudiants inscrits à l'université s'appuient sur les projections calculées par le département des études statistiques du MESRI.
- le nombre d'enseignants-chercheurs a été laissé à son niveau de 2014 pour le reste de la période.

Concernant le sous-indicateur relatif à la fréquentation physique des bibliothèques, le nombre d'entrées en 2014 a été légèrement inférieur à la prévision. Dans le même temps, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements a progressé plus rapidement que la prévision. La valeur actualisée pour 2014 est donc un peu plus faible que celle prévue initialement.

Les prévisions de la période 2015 – 2017 ont également été actualisées et prennent en compte à la fois une croissance plus lente du nombre d'entrées en bibliothèques et une croissance plus rapide du nombre d'étudiants.

Les politiques menées par les services documentaires en faveur d'une amélioration de l'accueil (adaptation des horaires d'ouverture, gestion des places de travail) laissent ainsi prévoir une fréquentation stable rapportée aux effectifs étudiants, qui devraient continuer à croître, notamment avec la mise en place du Plan Bibliothèque Ouverte + à la rentrée 2016.

Concernant le sous-indicateur relatif à la consultation des ressources numériques, le raisonnement est le même. La valeur 2014 définitive du numérateur est plus faible que la prévision et le dénominateur progresse plus vite que prévu.

La valeur 2014 de l'indicateur et celles des prévisions 2015-2017 sont donc revues à la baisse.

En raison du volume croissant de documentation électronique et de l'évolution des pratiques, le nombre de consultations des collections numériques devrait ainsi connaître une progression plus rapide que celle du nombre d'usagers. La cible 2017 est évaluée en tenant compte de cette évolution, mais en raison de la mise en place récente de cet indicateur, la précision de son calcul est appelée à s'affiner dans les années qui viennent.

Tableau synthèse PAP 2018 données nationales

	Unité	2015 réalisé	2016 réalisé	2017 prévisions	2017 actualisés	2018 prévisions	2020 cibles
Part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante des universités	%	39,9	38,4	41,5	37,3	36,3	34,3
Mesure des usages virtuels des bibliothèques	Nombre/usagers	82	88,5	79,4	91	96	103

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Sous-indicateur 1 : « part de la fréquentation physique des bibliothèques dans la population étudiante »

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible 2022
Nombre d'entrées annuelles	253 038	281 903	307 297	290 690	202 084	115 354	321 700	460 000
Nombre d'étudiants	8 112	8 353	8 675	9 137	9 202	9 203	8 882	
Nombre d'entrées par an et par étudiant en %	31.19	33.74	35.42	31.81	21.96	12.53	36.22	46

PAP 2018 Données nationales

	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 réalisé	2016 réalisé	2017 prévisions	2018 prévisions
Nombre d'entrées annuelles	65 311 296	66 370 240	64 542 943	64 105 122	63 720 491	63 338 168
Nombre d'étudiants	1 570 336	1 603 707	1 617 990	1 669 568	1 707 359	1 746 005
Nombre d'entrées par an et par étudiant en %	41.6	41.4	39.9	38.4	37.3	36.3

Leviers d'action

La politique en faveur de l'amélioration de l'accueil du service commun Learning Center de l'UHA se poursuit en termes de :

- Adaptation des horaires d'ouverture : projet d'extension horaire le samedi pour le Learning center Illberg en 2023-2024
- Gestion des espaces et places de travail : aménagement d'une salle détente à la BU Colmar en 2021-2022 dans le cadre d'un projet CVEC ; projet d'aménagement d'espaces dédiés aux travailleurs itinérants au Learning Center Illberg et/ou à la BU Fonderie en 2022-2023 ; ouverture en accès autonome de l'espace d'autoformation en langues du Learning Center Illberg en 2022-2023.
- Diversification des publics-cibles : actions en faveur de l'accueil des lycéens pour les révisions du baccalauréat notamment.

Commentaires de l'établissement

L'ouverture et le retour à un fonctionnement quasi-normal en 2021-2022 a impacté positivement le nombre d'entrées annuelles des bibliothèques universitaires de l'UHA. Les cibles 2022 ne sont néanmoins pas atteints.

Sous-indicateur 2 : « Mesure des usages virtuels des bibliothèques »

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible 2022
Consultation des ressources numériques	483 577	745 407	582 078	931 240	937 955	1 083 755	643 392	894 417
Nombre d'étudiants	8 112	8 353	8 675	9 137	9 202	9 203	8 882	
Nombre d'enseignants-chercheurs	568	591	549	549	555	570	582	
Nombre de consultation par usager	55.71	83.34	63.10	96.14	96.13	111	68	100

PAP 2018 données nationales

	2013 réalisé	2014 réalisé	2015 réalisé	2016 réalisé	2017 prévisions	2018 prévisions
Consultation des ressources numériques	107 270 092	112 837 108	137 162 143	152 623 733	160 910 912	173 892 890
Nombre d'étudiants	1 570 336	1 603 707	1 617 990	1 669 568	1 707 359	1 746 005
Nombre d'enseignants chercheurs	55 382	55 568	55 584	55 600	55 600	55 600
Nombre de consultation par usager	66,0	68,0	82,0	88,5	91,3	96,5

Leviers d'action

- Mise en œuvre d'une politique documentaire rationalisée, tournée vers le multi-support
- Intensification des concertations avec les enseignants-chercheurs sur les achats documentaires
- Intensification de la formation aux ressources documentaires disponibles

Commentaires de l'établissement

L'année 2020-2021 avait montré une hausse de la consultation de certaines ressources numériques dans un contexte de crise sanitaire. La diminution des consultations constatée en 2021-2022 demande une interprétation prudente. En effet, un changement méthodologique de comptage des consultations est en cours au niveau national. La généralisation de la norme Counter 5 chez les éditeurs, ainsi que la prise en compte pour la première année dans l'enquête ESGBU de ces données normées marque une discontinuité dans les résultats, qui excluent dans Counter 5 les statistiques sur les ressources en libre-accès, et pour les ouvrages, comptabilisent les consultations des titres et non des chapitres.

On ne pourra retrouver des données comparables qu'avec plus de recul sur cette nouvelle méthode.

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

IC 10	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PRÉVISION	UHA
-------	---	-----

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires ; pourcentages
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du Conseil national des universités (CNU) hors médecine et odontologie

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.</p> <p>Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).</p>
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.
Service responsable de l'indicateur	DRH

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2017	2018	2019	2020	2021	2022	Données cumulées 2018, 2019, 2020, 2021, 2022	Cible 2022 (données cumulées sur la période contractuelle)
Maîtres de conférences	Effectifs*	1/15	0/10	1/10	0/11	2/8	2/6	5/45	
	%**	6,7%	0%	10%	0%	25%	33,33%	11,11%	25%
Professeurs des universités	Effectifs*	3/5	3/5	7/8	1/1	4/5	2/3	17/22	
	%**	60%	60%	88%	100%	80%	66,66%	77,27%	50%

* recrutement interne

** recrutement interne / (recrutement total *100)

Leviers d'action

Poursuite de la sensibilisation des Présidents de comité de sélection quant à la volonté de l'établissement d'ouverture des postes au niveau national et international.

La labellisation HRS4R doit amorcer la mise en place d'un plan d'actions en vue d'améliorer l'attractivité nationale et internationale de l'établissement. Elle est de plus en totale adéquation avec la volonté de la gouvernance d'inciter les collaborations transdisciplinaires, notamment avec des partenaires extérieurs, en vue de répondre à un plus grand nombre d'appels à projet au niveau européen.

Commentaires de l'établissement

Le compromis entre recrutement interne et externe des PR, notamment en mettant en place des possibilités de repyramidages de postes MCF en poste PR, afin de laisser des perspectives de carrières aux MCF de l'UHA tout en attirant des candidats externes reste une préoccupation forte pour l'établissement.

IC 11	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES hors subventions pour charges de service public	UHA
-------	--	-----

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs), évolution des ressources propres des établissements

Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Deux années civiles précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières encaissables hors subvention pour charges de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> les droits d'inscription (70611 – 70612 – 70613) ou (706511 – 706513) les recettes de la formation continue (7065) ou (70654) la taxe d'apprentissage (7481) les contrats et prestations de recherche (704 – 705 -70662 -70663) les subventions (hors subvention pour charges de service public) les dons et legs des fondations (746) les produits exceptionnels (771 – 772 – 775 – 778) les autres ressources propres (701 – 702 – 703 – 7064 – 70688 – 707- 708 – 709 – 7445 – 746 – 752 – 757 -7584 – 7588 – 76) ou (701 – 702 – 703 – 70681 – 70682 – 707- 708 – 709 – 7445 – 752 – 753 -756 – 757 – 7588 – 76) Non pris en compte : 756 – 7562 – 777.
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Cible 2022
Droits d'inscription (1)	1 460 898	1 544 306	1 652 332	2 832 414*	2 883 956	2 464 588	3 126 469	1 600 000
Formation continue (2)	1 741 821	1 865 767	2 115 033	2 307 484	1 889 823	2 187 445	2 955 055	1 959 000
Taxe d'apprentissage (3)	4 715 360	5 395 033	5 833 032	7 625 322	136 772	154 964	237 377	5 400 000
Contrats et prestations de recherche (4)	385 604	259 907	230 507	184 190	149 231	185 118	64 887	300 000
Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5)	4 877 243	5 668 581	4 399 930	4 307 153	4 191 105	3 793 415	4 498 687	5 800 000
<i>Régions (7442)</i>	3 425 470	4 113 182	3 377 703	2 328 988	384 460	514 097	485 707	4 000 000
<i>Union européenne (7446)</i>	214 512	2 500	232 487	916 394	711 259	544 581	790 605	200 000
<i>Autres (7418 – 7443 – 7444 – 7447 – 7448 – 7488) ou (7412 – 7443 – 7444 – 7447 – 7448 – 745 -7488)</i>	1 237 260	1 552 900	789 740	1 061 771	1 785 088	760 643	858 813	1 600 000
ANR investissements d'avenir (74411) ou (741 311)	0	518 896	902 097	827 337	695 480	1 286 839	1 412 389	700 000
ANR hors investissement d'avenir (74412) ou (741312)	0	371 251	269 431	473 545	608 368	687 255	951 174	400 000
Dons et legs des fondations (6)	6 000	2 050	6 100	3 430	6 450	5 800	0	3 000
Produits exceptionnels (7)	28 293	4 382	0	0	0	0	0	0
Autres ressources propres (8)**	6 473 632	2 707 313	2 831 087	3 297 213	20 136 484	22 472 649	24 570 832	2 750 000
Total	19 688 850	18 337 487	18 239 550	21 858 088	29 393 821	31 258 180	35 453 387	18 912 000

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

- * L'item (1) « Droits d'inscription » en 2019 : le montant intègre 1,097M€ de droits différenciés pour les étudiants extra-communautaires conformément à l'application des décrets et de l'arrêté du 19.04.2019. Ces droits ne constituent pas une recette réelle supplémentaire puisque le Conseil d'Administration de l'UHA a voté leur exonération partielle en 2019 les ramenant à hauteur des droits d'inscription nationaux
- * L'item (8) « Autres ressources propres » : la différence entre 2016 et 2017 est due au non reversement du CFAU. Depuis 2017 les reversements sont comptabilisés différemment.

Pour information

Référence IS2 - Valorisation de la recherche	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SATT	2 247 423	2 117 800	887 594	661 815	515 651	412 037	459 764
CNRS	744 348	1 211 353	1 328 213	1 384 944	1 265 962	1 349 053	2 367 481

Leviers d'action

Le développement des ressources propres de l'établissement comporte deux aspects :

- Les financements sur projets dits « fléchés » : Sur ce point, c'est par le travail de réponse aux différents AAP que l'établissement peut obtenir des financements. L'appui systématique sur la Direction de la Recherche ou de la Direction des Affaires Financières permet l'optimisation du montage financier du projet (coûts indirects, frais de gestion, organisation financière, politique achat, ...). Les coûts internes de gestion de ces projets sont importants. Un arbitrage au niveau établissement est systématiquement posé sur l'opportunité de réponse aux AAP. L'établissement a travaillé en 2021 à la formalisation du processus de réponse aux AAP de formation (Contrôle Interne).

- Les recettes autres dites « globalisées » : Les composantes, laboratoires et services sont encouragés à chercher/développer des ressources propres en leur permettant d'inscrire dans leur budget, sous réserve de ces nouveaux financements et si nécessaire, des dépenses supplémentaires. Cela concerne tout particulièrement les ressources liées à la formation continue ou de l'apprentissage et également de la réalisation de prestation. Une fois encore la question du coût interne doit être posée.

En parallèle, l'établissement travaille sur :

- Des éléments dans le cadre des dialogues stratégiques de gestion avec le rectorat, où l'établissement a initié une démarche de projection pluriannuelle de ses recettes. Ces premiers travaux pourront accompagner un travail plus poussé de construction d'un schéma directeur des ressources propres pluriannuel.

- Rechercher un appui financier auprès de la fondation partenariale Haute-Alsace (FPHA).

- Le renforcement du rôle de coordination au niveau de l'UHA de la cellule partenariale en matière de communication, d'organisation d'évènements ...

Commentaires de l'établissement

De 2016 à 2022, le total des ressources propres est en augmentation et dépasse largement la cible que l'UHA s'était fixée pour 2022/2023. Ceci s'explique notamment par la réforme de l'apprentissage qui a eu un impact fort dès 2020 avec pour conséquence, la hausse importante de l'activité du CFAU, y compris pour la partie relative à l'UNISTRA et a modifié de manière conséquente les cibles de court et moyen termes (doublement en moyenne de la recette par contrat). Cette ressource doit être particulièrement surveiller au regard désormais de la dépendance de l'établissement et des évolutions attendues (révision NPEC, évolution effectifs, ...).

Les variations en recette sont commentées de façon détaillée dans la note de l'ordonnateur qui accompagne le compte-financier.

Périmètres :

Sur la durée d'observation, plusieurs changements de périmètres sont à mentionner. Cela concerne notamment la partie relative à l'activité du CFAU (3) vers (8). Ce changement de périmètre explique également en partie la baisse des ressources de la Région, qui contribuait précédemment au financement de l'apprentissage

Pour mémoire : Note des périmètres

Ressources financières encaissables hors subvention pour charges de service public, à savoir :

1. les droits d'inscription (70611 – 70612 – 70613) ou (706511 – 706513)
2. les recettes de la formation continue (7065) ou (70654)
3. la taxe d'apprentissage (7481)
4. les contrats et prestations de recherche (704 – 705 -70662 -70663)
5. les subventions (hors subvention pour charges de service public)
6. les dons et legs des fondations (746)
7. les produits exceptionnels (771 – 772 – 775 – 778)
8. les autres ressources propres (701 – 702 – 703 – 7064 – 70688 – 707- 708 – 709 – 7445 – 746 – 752 – 757 –7584 – 7588 – 76) ou (701 – 702 – 703 – 70681 – 70682 – 707- 708 – 709 – 7445 – 752 – 753 –756 – 757 – 7588 – 76)

Non pris en compte : 756 – 7562 – 777.

IC 12	PILOTAGE FINANCIER	UHA
-------	--------------------	-----

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

Description des indicateurs

Unité de mesure	Objectif I-1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage. Autres objectifs : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote. 0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi 1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel 2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
Date de la mesure	Année précédant la première année du contrat ; dernière année du contrat
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement

I - Inscrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :

Actions prévues	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Situation 2021	Situation 2022	Cible 2022
1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Fonctionnement : 96% Investissement : 78%	Fonctionnement : En AE 96.6% En CP 94.6% Investissement : en AE 68.8% En CP 63.7%	Fonctionnement : En AE 95.1% En CP 92.4% Investissement : en AE 76.7% En CP 64.6%	Fonctionnement : En AE 86,7% En CP 86% Investissement : En AE 79,9% En CP 64,3%	Fonctionnement : En AE 89,3% En CP 89,1% Investissement : En AE 77,4% En CP 65,5	Fonctionnement : En AE 91,9% En CP 90,9% Investissement : En AE 54,4% En CP 49,6	Fonctionnement ≥ 96% Investissement ≥ 80%
2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement...	1	1	1	1	1	1	2
3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement).	2	2	2	2	2	2	2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre - 0.5 et +0.5%).	2	2	2	2	2	2	2

II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable : Les actifs immobilisés sont inscrits au bilan. L'UHA n'a pas de stocks à ce jour. Cartographie des risques en cours

Actions prévues	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Situation 2021	Situation 2022	Cible 2022
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	2	2	2	2	2	2	2
2 –Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	1	1	1	1	1	1	2

Leviers d'action

Après deux années de crise sanitaire qui ont fortement impacté l'exécution budgétaire (baisse des déplacements, retard de projet, ...) , le tex en fonctionnement est en amélioration mais reste en deçà des objectifs globaux.

Celui de l'investissement est en baisse. De grosses opérations immobilières étant décalées dans le temps (exemple CPER FST 4 / MATHS).

Ainsi, au même titre que les années précédentes, l'année 2022 ne peut être considérée en totalité comme une année normale de fonctionnement. La dernière année de référence restant 2019.

Un point d'échange trimestriel avec la Direction du Patrimoine et la Direction du Numérique a été effectué afin de piloter au mieux les budgets conséquents de ces deux services. Cela a permis la reprogrammation dès le BI2023 de certaines opérations et d'améliorer les taux d'exécution.

La suppression d'une date de fin de saisie des engagements sur la fin d'année doit amener les services, composantes et laboratoires à une meilleure exécution budgétaire avec une approche pluriannuelle plus prononcée. Cela a introduit une certaine souplesse en gestion.

Concernant les investissements, les porteurs de projets ont été sollicités dès le début d'année afin d'initier au plus tôt les processus achat et marché.

Remarque

LA DAF met à disposition de la communauté des éléments de suivi infra-annuels intégrés aux tableaux de suivi budgétaire mensuels à destination des services, composantes et laboratoires (par objet de gestion).

L'indicateur du taux d'exécution pourra utilement être distingué entre les dépenses de personnel et les dépenses de fonctionnement pour lesquelles les taux sont actuellement regroupés sous l'appellation 'FONCTIONNEMENT' pour donner une meilleure visibilité.

De plus, la mise en application de la GBCP depuis 2016, nous invite à distinguer les taux de suivi pour les autorisations d'engagement (AE) et pour les Crédits de paiement (CP).

IC 13	PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS	UHA
-------	--	-----

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <ol style="list-style-type: none"> 0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés. 1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels. 2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces. 3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces. 4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation. 5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat</p> <p>Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes	Situation 2017	Situation 2018	Situation 2019	Situation 2020	Situation 2021	Situation 2022	Cible 2022
1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information	2	2	2	2	2	2	4
2-Le système d'information et les services numériques	2	2	2	2	2	2	3
3-Le numérique au service de la formation des étudiants	3	3	3	3	3	3	4
4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique)	3	3	3	3	3	3	3
5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation	2	2	2	2	2	2	3
6- La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	3	3	3	3	3	3	3

Situation 2022

En 2022, des réunions mensuelles VPNum-DGS-DNUM ont été mises en place pour coordonner les actions du numérique en attendant le nouveau schéma directeur du numérique qui est à l'étude et qui devra remettre l'utilisateur au cœur du pilotage du numérique. Un nouveau RSSI et FSD a été nommé pour poursuivre la mise en œuvre de la Politique de la Sécurité des Systèmes d'informations de l'établissement. (PSSIE).

La Direction du Numérique de l'Université de Haute Alsace a dû faire face à 7 absences/départs de personnels suite à des demandes de disponibilité, de départ à la retraite et des arrêts maladie. Il a été nécessaire d'engager la reconstruction de l'équipe et de revoir son organisation mobilisant ainsi un temps de disponibilité important. Ces pertes de collaborateurs continuent à très fortement impacter les équipes et forces vives en présence pour la fonction support informatique à l'échelle de l'établissement. Les postes vacants/non-pourvus restent trop importants au niveau de la Direction du Numérique en regard des charges à porter. Cette situation est préoccupante et présente un risque très important quant au maintien en conditions opérationnelles des outils supports aux activités de l'établissement. Néanmoins, de nombreuses applications métiers ont été ou sont en cours de déploiement (PEGASE, HAMAC, ADE, AMETHIS, CALCIUM, MOVEON ...)

Différents projets lancés par l'établissement contribuent à la production de contenus numériques à destination de la formation : ELAN, UHA++. Ces actions sont plus spécifiquement portées par le pôle APPUI du Learning Center. Ainsi, le Learning Center continue ses actions d'accompagnement des enseignants et des étudiants. De manière générale, il contribue au déploiement des projets structurants de l'établissement : NCU ELAN (PIA3), Démonstrateur d'Enseignement Supérieur « DémoUHA » (FRANCE 2030) ainsi les projets SHIFT, FlexiStaps, et UHA++ (NCU hybridation, clôturé fin 2022). Un groupe de travail Science Ouverte se réunit régulièrement.

Durant l'année 2022 la mise en œuvre des liaisons sécurisées Mulhouse-Strasbourg, Mulhouse-Colmar et Colmar-Strasbourg, première phase dans le cadre du projet de renouvellement du réseau d'irrigation RAREST à l'échelle du site devant conduire à une adduction réseau fiable et à Très Haut Débit pérenne (15 ans), a été réalisée.

Commentaires de l'établissement 2022

La direction du numérique a su répondre malgré une situation limite aux nouveaux besoins de l'UHA permettant d'assurer la continuité des services au niveau formations, recherches et travail à distance.

IC 14	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	UHA
-------	------------------------------	-----

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage représentant la durée réelle d'occupation des locaux par rapport au quota horaire de référence
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Enquête annuelle sur la situation immobilière
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U / S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple : un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de :</i></p> $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}$ <p><i>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</i></p> <p><i>Son taux d'occupation est de : $\frac{(62\% \times 3\ 000\ m^2) + (79\% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\%$.</i></p>
Service responsable de l'indicateur	DGPI

Précisions : Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.3 « Taux d'occupation des locaux ».

Ce taux est estimé à 72,3% en réalisation 2015 (PAP 2018) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

Cible 2020 à 74%. (PLF 2018).

		Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	Taux d'occupation attendu en 2022
Situation 2017	Amphithéâtres	20 211	31	5 985	58.21%	
	Salles banalisées	158 443	226	14 421	62.60%	
	Total				61,32%	
Situation 2018	Amphithéâtres	19 119	29	5 262	58.86%	
	Salles banalisées	149 574	223	14 254	59.89%	
	Total				59.61%	
Situation 2019	Amphithéâtres	20 121	30	5 597	59,88%	
	Salles banalisées	140 707	223	13 491	56,34%	
	Total				57,38%	
Situation 2020	Amphithéâtres					
	Salles banalisées					
	Total					
Situation 2021	Amphithéâtres	17 145	30	5 597	51.03 %	
	Salles banalisées	95 069	224	13 514	35.61 %	
	Total				40,12%	
Situation 2022	Amphithéâtres	20 498	31	5 597	59.04%	60
	Salles banalisées	149 956	256	13 514	52.30%	64
	Total				54.27%	≥ 65%

Leviers d'action :

Imposer au niveau de chaque UFR la même granularité pour les emplois du temps des différentes formations. Optimisation encore meilleure si on arrive à l'imposer au niveau de l'établissement. Un travail d'harmonisation et de fiabilisation de l'outil ADE est en cours

Commentaires de l'établissement

Les objectifs ne sont pas atteints. Néanmoins, ce taux annuel ne reflète pas la réalité : le taux d'occupation du premier semestre est plus important que celui du deuxième en raison de nombreux stages au 2^{ème} semestre. Les taux d'occupation de 2022 sont plus faibles que ceux de 2018/2019 alors que la crise sanitaire est passée. Ceci pourrait s'expliquer par le maintien de certains cours à distance.

IC 15 MESURE DES EVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIERES (solde en m²)

UHA

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	m ² SHON
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Surfaces immobilières recensées dans l'enquête immobilière DGESIP

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Enquête immobilière de la DGESIP
Source	établissement
Mode de calcul	Evolution des surfaces immobilières = nombre de m ² existants – (nombre de m ² libérés + nombre de m ² nouveaux)
Service responsable de l'indicateur	DGPI

Années	Situation existante			Objectifs		
	Dénomination bâtiment	Situation domaniale	m ² existants	Objectifs prévisionnels de m ² libérés	Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux	Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²)
Situation initiale	Tous bâtiments établissement					
2012	X		123850			
2018	X		118250			
2019	X		118250			
2020				2100	3500	
2021					1600	
2022				1000		
soldes						
Evolution des m ² à l'issue du contrat			121000	3100	6600	3500

Précisions :

Par m² libérés on entend les surfaces que les établissements n'occupent plus et qui ont été remises aux domaines, cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou destinées à la démolition.

Les m² nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

Opération tiroirs

Ces opérations initiées avec la construction du Learning Center permettent de transférer le SERFA dans un bâtiment réhabilité (ancienne bibliothèque), de libérer le bâtiment Maths qui bénéficie d'une réhabilitation innovante permettant d'atteindre un niveau énergétique « Passif ». L'objectif à l'issue du contrat est atteint.

S'ensuivront les projets de regroupement de l'ENISA puis le transfert de l'IUT Collines vers l'Illberg, qui permettront de rationaliser et de mutualiser les surfaces, d'améliorer les coûts d'exploitation de l'UHA et les taux d'occupation.

Commentaires de l'établissement

Le transfert de l'IUT est une nécessité afin d'optimiser les utilisations et l'exploitation des bâtiments.

INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IS1	NOMBRE ET PART « DES HEURES EQUIVALENT T.D » NOUVELLES ET MODIFIEES DANS LE VOLUME HORAIRE GLOBAL DE LA MAQUETTE DU CYCLE L	UHA
-----	--	-----

Action	Le projet ELAN est un projet de transformation globale qui vise tous les cursus de l'Université de Haute-Alsace et les apprenants en formation initiale et continue. Son ambition est d'accueillir et de faire réussir tous les apprenants grâce à un parcours de formation cohérent avec leurs aspirations et leurs projets (Encouragement des nouvelles formes de pédagogie (pédagogie par projet, pédagogie inversée, enseignements par les pairs...))
Objectif	Une offre de formation post-baccalauréat sur mesure et renouvelée

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre – Pourcentage
Date de la mesure	Années universitaires : n-1/n Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	Heures équivalent T.D nouvelles et modifiées dans le volume horaire global de la maquette du cycle L dans le cadre du PIA

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Contrats Objectifs et Moyens (COM)
Source :	COM établis avec les responsables de formation
Mode de calcul	Nombre d'heures maquette (créée et modifiées) des formations accompagnées par ELAN rapporté au nombre horaire global des maquettes des formations concernées
Service responsable de l'indicateur	Observatoire ELAN - SAP

		Unité	Situation 2015-16 UHA	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Cible 2021*	Cible 2022-23*
Nombre d'heures maquette	Nouvelles	Nombre	132 236		465,33	En cours de calcul		900	10 000
	Modifiées	Nombre			29,67			100	50 000
Part des HETD	Nouvelles	%			13%				50
	Modifiées	%			1%				50

* L'ANR a modifié en juin 2020 les indicateurs NCU. La cible de cet indicateur n'est pas encore clairement définie

Leviers d'action

Mise en place du projet « Eveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique » (ELAN, PIA NCU 2018-2027).
Implication progressive des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs dans la mise en place des dispositifs ELAN.
Lancement en 2021 d'un appel à projet interne hybridation

Commentaires de l'université

Sur 2018-2019 accompagnement des équipes pédagogiques à la création de tests de positionnement en L1 et DUT1 scientifiques donc pas d'impact sur les volumes horaires maquettes.

En 2019-2020 accompagnement des équipes pédagogiques à la création de 455 heures maquettes dans le cadre de la filière STAPS. Ces heures sont basées sur des nouvelles formes de pédagogies numériques.

En 2020-21, les Ingénieurs pédagogiques ont accompagné un grand nombre d'enseignants pour l'hybridation

INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IS2	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	UHA
-----	---	-----

Action	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 4 (améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Euros (€)
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p>Établissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	Etablissement
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place. Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie. En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IS2	REVENUS CONSOLIDÉS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite)	UHA			
		1- Périmètre établissement (UHA)	3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées (SATT)	4- Périmètre «organismes» (CNRS)	TOTAL
2016	Contrats hors FPP	116 894	1 865 238	665 098	3 845 814
	Prestations	665 387	366 605	79 250	
	Redevances PI	71 762	15 580	0	
	TOTAL	854 043	2 247 423	744 348	
2017	Contrats hors FPP	96 602	1 779 612	1 146 409	4 012 643
	Prestations	546 887	272 338	64 944	
	Redevances PI	40 000	65 850	0	
	TOTAL	683 489	2 117 800	1 211 353	
2018	Contrats hors FPP	118 803	736 304	1 195 114	3 014 657
	Prestations	680 047	135 440	133 099	
	Redevances PI	0	15 850	0	
	TOTAL	798 850	887 594	1 328 213	
2019	Contrats hors FPP	74 928	413 582	1 300 788	3 098 351
	Prestations	976 665	180 416	84 156	
	Redevances PI	0	67 187	0	
	TOTAL	1 051 592	661 815	1 384 944	
2020	Contrats hors FPP	96 648	299 000	1 159 546	2 296 655
	Prestations	391 648	203 686	106 416	
	Redevances PI	26 747	12 965	0	
	TOTAL	515 042	515 651	1 265 962	
2021	Contrats hors FPP	102 676	239 760	1 253 445	2 373 265
	Prestations	509 499	112 277	95 608	
	Redevances PI	0	60 000	0	
	TOTAL	612 175	412 037	1 349 053	
2022	Contrats hors FPP	5 362	319 923	2 298 303	2 980 622
	Prestations	148 015	85 833	69 178	
	Redevances PI	0	54 008	0	
	TOTAL	153 377	459 764	2 367 481	
Cible 2022					3 500 000

Contrats hors FPP : Compte + 7062

Prestations (Prestation, mesures et expertises, colloques) : Comptes + 70 - 7061 - 7062 - 7065 - 7068 du CFAU - 707 - 7082 - 7084 - 7088

Redevances PI : Compte +7511

Périmètre structure externe mutualisée : SATT (montant des contrats signés l'année n)

Périmètre « organisme » : CNRS (montant des contrats signés l'année n)

Leviers d'action

Répondre aux appels à projets

Redynamiser les partenariats industriels de l'UHA

Commentaires de l'établissement

Les résultats du CPER ont été décevants pour l'établissement : le projet VERTIGE porté par l'UHA n'a pas été retenu. Et les financements obtenus par le projet 'Matériaux Grand Est' ont été trois fois moindres que les montants demandés, soit moins de 900k€.

L'établissement a néanmoins été lauréat de l'appel à projet 'excellence(s)' pour 10,4M€, ce qui permettra de financer l'acquisition d'équipements lourds et semi lourds des unités de recherche.

Les revenus consolidés de la valorisation de la recherche augmentent en 2022 mais restent inférieurs à la cible.

On distingue les différents périmètres - établissement (UHA), structures externes (SATT) et organismes (CNRS) : une diminution brutale sur le périmètre UHA à partir de 2020 (impact crise sanitaire ?), une diminution régulière sur le périmètre SATT depuis 5 ans, alors que le périmètre CNRS reste constant depuis 2017 et augmente significativement en 2022

INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IS3	TAUX D'ETUDIANTS INSCRITS EN FORMATION PAR APPRENTISSAGE	UHA
-----	--	-----

Action	
Objectif	
Mesure du plan annuel de performance (PAP)	Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire)

Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	15 janvier n+1 pour une année universitaire n/n+1
Champ de la mesure	Effectifs SISE

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscription principale
Source :	Apogée
Mode de calcul	Nombre d'étudiants inscrits dans une formation par apprentissage rapporté au nombre d'étudiants total hors formations délocalisées et en convention et hors doctorants Transfrontaliers : les apprentis qui ont un contrat d'apprentissage dans une entreprise d'un des pays limitrophe
Service responsable de l'indicateur	Service d'aide au pilotage - CFAU

	Unité	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible 2022
Nombre d'inscrits (hors formations délocalisées et en convention et hors doctorants)	Nombre	7737	7975	8363	8422	8430	8277	8064	
Nombre d'inscrits en formation par apprentissage	Nombre	936	1081	1 111	1099	1061	1109	1214	1120
dont transfrontaliers		4	3	3	4	0	1	1	11
Taux d'apprentis	%	12,10%	13,55%	13,21%	13,05%	12,59%	13,40%	15,05%	14%
dont transfrontaliers		0,05%	0,04%	0,04%	0,05%	0%	0,09%	0,08%	0,1%

Leviers d'action

L'aide maintenue de l'état devrait permettre la signature de nombreux contrats. Cependant la problématique du financement reste entière avec de nouveaux NPEC attendus pour l'été 2023. De plus, les ouvertures des BUT 2 des deux IUT de Colmar et Mulhouse ont renforcé l'apprentissage et permis une augmentation sensible du nombre d'apprentis.

Commentaires de l'établissement

Le nombre et le taux d'apprentis ont dépassé la cible. Mais l'apprentissage transfrontalier reste compliqué à mettre en œuvre.

INDICATEURS SPÉCIFIQUES ETABLISSEMENT

IS4	RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE	UHA
------------	---	------------

Action	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Objectif	Recenser les actions de responsabilité sociétale et environnementale

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Année Civile
Champ de la mesure	Consommation Fluides par m² : tous les bâtiments de l'UHA

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Consommation Fluides : Année de référence 2015, année de début de la période actuelle de l'ISO 50001
Source :	Consommation Fluides : Factures
Mode de calcul	Consommation Fluides par m² Consommation annuelle réelle (année civile) / SHON UHA Tous les bâtiments de l'UHA % d'évolution par rapport à 2015 (année référence ISO 50001) des consommations électricité et chauffage corrigé
Service responsable de l'indicateur	DGPI

Consommation des fluides	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Cible 2022
Consommation Electricité en Kwh / m ²	57,2	56	55	53,7	46,6	50	51,6	
Consommation Chauffage corrigé en Kwh / m ²	92,2	91,6	102,6	92,5	71,5	113,5	83,5	
Evolution Electricité par rapport à 2015		-2,10%	-3.8%	-5,95%	-18,4%	-12,43%	-9,74%	-6%
Evolution Chauffage par rapport à 2015		-0,65%	+11.27%	+0,44%	-22,4%	+22,84%	-9,65%	-6%

Leviers d'action

La démarche énergétique à l'UHA initiée dès 2012 est efficace. Nos consommations ont baissé, notre engagement dans le développement durable est significatif.

Opportunités : Plan de Sobriété

Le renouvellement de la certification ISO 50 001 est programmé en avril 2023.

Commentaires de l'établissement

En 2022, le chauffage a été arrêté plus tôt que les autres années par engagement civique de l'Etablissement ; ceci explique la baisse significative des consommations de chauffage. Les cibles sont atteintes.